

Zone carolinienne.—Cette zone est constituée par une petite lisière de terre de l'Ontario méridional, bornée au sud par le lac Érié et au nord par une ligne reliant la rive nord du lac Ontario à Windsor. Sa flore est particulièrement typique dans la péninsule de Niagara et sur les bords du lac Érié; dans son aspect général, elle ressemble beaucoup à celle de la zone des essences de bois dur que nous venons de décrire, mais si l'on examine ses espèces caractéristiques et même les genres, on constate alors de grandes différences. Elle est incontestablement méridionale par ses espèces et possède un grand nombre de plantes, ligneuses aussi bien qu'herbacées, que l'on ne trouve dans nulle autre partie du Canada.

Parmi les essences d'arbres les plus répandues, on remarque les noyers d'Amérique (six espèces), les chênes (dix espèces) le noyer noir, le marronnier et le platane. En moindre abondance et moins disséminés, on voit encore le magnolia acuminé, le tulipier de Virginie, le cornouiller, donnant tous une opulente floraison; le papayer, le mûrier rouge, le pommier sauvage, le sassafras et plusieurs autres.

La végétation herbacée y est très riche et comporte une centaine d'espèces étrangères aux autres zones, parmi lesquelles on doit citer: le lotus ou nélumbo, la pomme de mai, le lupin vivace, la desmodie, l'euphorbe, la ketmie, la pensée sauvage, l'oponce ou figuier de Barbarie, la phytolaque, l'igname, le phlox velu, l'hydrophylle, le baume des abeilles, la digitale pourprée, la campanule, la lobélie géante, la vernonie, l'aristoloche, l'oseille, le silphion perfolié, les tournesols, le coriope, le plantain, le sabot de Vénus, etc. L'hydraste du Canada et le ginseng, autrefois très abondants, ont presque entièrement disparu; le même sort attend un grand nombre des espèces de cette zone, vouées à la destruction lorsque la forêt aura fait place aux champs cultivés.

Prairie.—On désigne sous ce nom la vaste étendue couverte d'herbe des provinces du Manitoba, de la Saskatchewan et de l'Alberta. Elle est limitée à l'est et au nord par la forêt sub-arctique et à l'ouest par la contrée agreste assise aux pieds des Montagnes Rocheuses.

La prairie, qui commence à quelques milles à l'est de Winnipeg, a été subdivisée en trois zones ou steppes. Du point de vue botanique, ces zones sont assez mal définies, mais en ce qui concerne la végétation, elles sont soumises à une règle commune. La luxuriance et l'aspect général de leur flore dépendent essentiellement des quantités de pluie et de neige tombées. Par exemple, la végétation printanière est régie par le volume des pluies tombées l'année précédente et l'épaisseur de la couche de neige de l'hiver finissant, qui en sont les facteurs dominants; à tel point que, lorsque l'année précédente a été sèche, la flore de printemps est fort maigre et même presque totalement absente. Il en est ainsi de la végétation estivale et automnale, lesquelles sont en rapport direct des précipitations de la saison précédente; et c'est pourquoi une contrée qui apparaît une certaine année riche en espèces botaniques, peut en être, l'année suivante, entièrement dépourvue. C'est aussi le manque de pluie